



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1118) DE MISE A
DISPOSITION LA SALLE MESSIAEN A
L'ASSOCIATION «CANTABILE-JEAN-MARIE
MACHADO», A TITRE PAYANT**

**DÉCISION N° DM-25-342
EN DATE DU 10 OCTOBRE 2025**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

VU la demande de l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son président Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain 94170 Le Perreux-sur-Marne, d'organiser une répétition dans la salle Messiaen, le 14 octobre 2025 de 10h00 à 13h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Entreprise « CANTABILE – JEAN-MARIE MACHADO » représentée par son président Monsieur Eric DANICOURT, dont le siège est situé 61 rue Jean Claude Romain 94170 Le Perreux-sur-Marne, une convention de location de salle pour un montant de 20 € TTC (vingt euros), afin d'organiser une répétition dans la salle Messiaen, le 14 octobre 2025 de 10h00 à 13h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjointe au maire chargée de la culture,

Signé

Annick VOISIN